

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-391 du 10 Septembre 1996

portant nomination de Monsieur Clément
Seveho LOGBO en qualité de Directeur
du Centre National des Oeuvres
Universitaires

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 93-111 du 19 Mai 1993 portant attributions Organisation et
Fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale ;

Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche
Scientifique

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 Septembre 1996

DECRETE :

Article 1er : Monsieur Clément Seveho LOGBO est nommé Directeur du Centre
National des Oeuvres Universitaires.

.../...

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

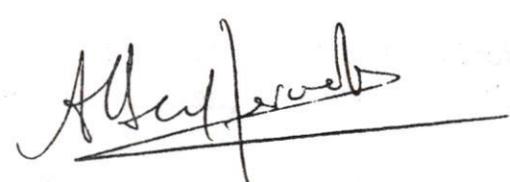
Fait à Cotonou, le 10 SEPTEMBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



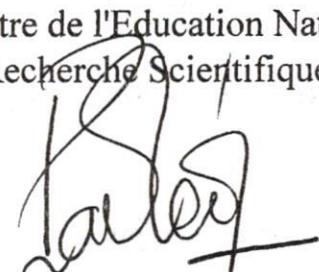
Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Albert TEVOEDJRE.-
Ministre Intérimaire

Le Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique,



Jijoho Léonard PADONOU.

Le Ministre des Finances



Moïse MENSAH.

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MENRS 4 MI 4
Autres Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB 3 Intéressé 1
JO 1.